

Consultations de pédicurie podologie auprès des personnes en situation de précarité

Auteurs : Stéphane Willemin , Pascale Desnoël , Corinne Bernati, Bruno De Goër, Christiane Beget, Sabine Buffin

INTRODUCTION



Les pathologies des pieds sont très fréquentes chez les personnes en situation de précarité, majorées par le mode de vie et le mauvais état de santé. En France, les soins de pédicurie et de podologie ne bénéficient d'aucun remboursement par l'assurance maladie ou les organismes complémentaires (sauf exceptions). Certains produits et médicaments sont pris en charge très partiellement. Les personnes en situation de précarité ne peuvent en financer le coût.

BUT

Permettre aux personnes en situation de précarité de bénéficier de soins de pédicurie podologie, soulager les pathologies douloureuses souvent sources d'infection, délivrer des conseils d'hygiène des pieds et de chaussage et les amener à prendre soin d'elles.

METHODES

Début 2014, un pédicure podologue diplômé libéral contacte la PASS pour proposer de dispenser des soins gratuits de pédicurie podologie aux personnes qui ne pourraient les financer. Une association loi 1901 de pédicures podologues, Solidarité Podo Savoie (SPS), est créée et permet de définir un cadre légal et assurantiel à l'exercice bénévole. Une charte éthique et déontologique fixe les principes des interventions. L'association recherche des dons auprès de laboratoires privés et un dossier de demande de financement est élaboré en collaboration PASS /SPS, déposé à l'ARS.

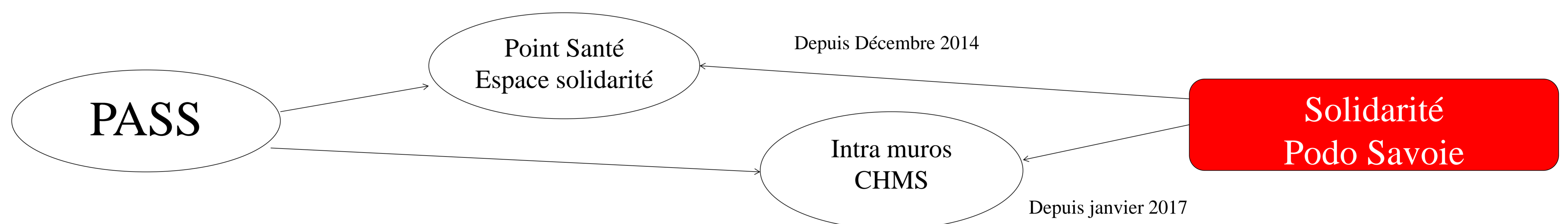
Deux fois par semaine, une équipe médicale et infirmière de la PASS consulte à l'Espace Solidarité Abbé Pierre au centre ville de Chambéry dans des locaux dédiés (le Point Santé). Ces locaux sont alors mis à disposition par convention entre le gestionnaire de ceux-ci (association La Sasson) et Solidarité Podo Savoie. Ils sont équipés: fauteuil, pinces sont obtenus par dons de laboratoires, touret financé par l'ARS. Le centre hospitalier fournit le petit matériel de soin et de désinfection.

RESULTATS



- Mise en place d'une consultation mensuelle fixe dans les locaux de la PASS à l'Espace Solidarité à Chambéry, fin 2014.
- Repérage des besoins réalisé par les partenaires et l'équipe de la PASS.
- Décontamination du matériel assurée par l'association
- Entretien des locaux et organisation de la consultation (prise de rendez vous, et hygiène des pieds en amont de la consultation) assurés par l'équipe infirmière de la PASS.

26 personnes ont été vues en 2015, 30 en 2016. Dans d'excellentes conditions d'accueil et d'exercice, les pédicures podologues ont pris en charge des hyper kératoses plantaires, des crevasses, des verrues et des pathologies de l'ongle avec une prédominance de pathologies fongiques.



CONCLUSION

La collaboration entre tous les partenaires facilite l'action et la pérennise.

Néanmoins, seules les personnes accueillies à l'Espace Solidarité peuvent accéder à cette consultation alors que des besoins sont repérés chez des personnes pauvres mais qui pourtant ne fréquentent pas ce lieu. C'est pourquoi une seconde consultation mensuelle est mise en place en janvier 2017 dans les locaux de la PASS, sur le site du Centre hospitalier Métropole Savoie, sur le même principe : intervention de l'association Solidarité Podo Savoie par convention avec le Centre Hospitalier. Le matériel est financé par l'ARS et le centre hospitalier.